

MAIRIE DE LA SELVE

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 Juillet 2021

Présents : Alain LORAIN, Antoine DURAND, Alice LARCHER, Brigitte JUPIN, Laurent BRIOIS, Delphine WUILMET, Isabelle QUENNESSON

Absents excusés : Laurence FOISSY, Laëtitia SÉLAM, Annie DESIMEUR Julien CRIJNS,

A été nommé secrétaire : Laurent BRIOIS

Défibrillateur

- Le Conseil Municipal accepte le reste à charge de 936€78 suite à l'appel d'offre pour la fourniture de défibrillateur réalisé par la Communauté de Communes de la Champagne Picarde qui a désigné la société FND cardio course.

Service commun secrétaire de Mairie

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :
 - ♣ DÉCIDE d'adhérer au service commun secrétaire de mairie
 - ♣ AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion.
 - ♣ AUTORISE le Maire à procéder à toutes les démarches administratives et financières relatives à l'exécution de la présente délibération et notamment à compléter les annexes à la convention et solliciter, en cas de besoin, ce service.

Expérimentation M57

- Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité-autorise Monsieur Le Maire à adopter la nomenclature M57 par anticipation au 1er janvier 2022 et à signer tout document afférent à cette expérimentation.

Achat numérique pack télétravail

- Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre du plan de relance européen la Communauté de Communes de la Champagne Picarde propose l'achat d'un pack Mairie comprenant un ordinateur, une station d'accueil, un écran, un clavier et une souris, une sacoche, la configuration du matériel et un antivirus.

Le coût prévisionnel avant subvention est de 1 500€ HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité-accepte l'achat du pack Mairie et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à cet achat.

Clôture de régie

- Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre d'une rationalisation et de l'optimisation du fonctionnement des régies, le Service de Gestion Comptable demande à ce que nous clôturions la régie d'avance fêtes qui n'a aucune activité depuis sa création.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte la clôture de la régie d'avance. .

Vente de terrain à SISSONNE

- Monsieur le Maire propose au conseil de vendre à la mairie de Sissonne la parcelle n° AD 374 d'une surface de 885m² située à La pointe du chemin de Laon rue de la blanchisserie à Sissonne.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de vendre cette parcelle à la commune de Sissonne au prix de 1€ le m² et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette vente.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le conseil de l'achat d'une débroussailleuse.
- Madame Isabelle QUENNESSON informe le conseil du programme du 14 juillet.
- Monsieur Laurent BRIOIS informe le conseil que les travaux du pôle scolaire débuteront au 1^{er} septembre 2021 pour une fin de travaux en juillet 2022.
- Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux de la piscine de Sissonne seront terminés au mois de Mars.

Séance levée à 22H10